



FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

QUARTIER DUBERGER-LES SAULES

ZONE VISÉE : 22321Hb

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 4

RESPONSABLE : NATHALIE COURNOYER

Fiche n°1

N° SDORU 2019-01-010

VERSION DU 2019-01-22

DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

LA ZONE 22321Hb EST APPROXIMATIVEMENT SITUÉE AU NORD DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES, AU SUD DU BOULEVARD PÈRE-LELIÈVRE, À L'OUEST DE LA RUE TRUDEAU.

(SECTION À SUPPRIMER AVANT DE JOINDRE AU SOMMAIRE)

ÉCHÉANCIER PROJETÉ

DATES CIBLES

Signature du sommaire décisionnel	15 avril 2019
-----------------------------------	---------------

Conseil d'arrondissement	23 avril 2019
--------------------------	---------------

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification
- Plan de participation publique

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le requérant désire rendre son bâtiment qui est situé dans la zone 22321Hb conforme. Actuellement, le bâtiment mixte est occupé par cinq commerces et 2 logements. La zone 22321Hb dans laquelle il est situé ne permet aucun commerce et le nombre de logements minimum est de 4 logements dans un bâtiment. De plus, les marges latérales exigées sont plus importantes dans la zone 22321Hb. Basculer le lot 1 227 378, correspondant au 2665, boulevard Père-Lelièvre dans la zone 22320Mb, permet de rendre l'immeuble conforme tant au niveau des usages qu'au niveau des normes d'implantation.

MODIFICATION PROPOSÉE

Agrandir la zone 22320Mb à même la zone 22321Hb qui est réduite d'autant afin d'y appliquer les normes relatives à la zone 22320Mb. Inclure le lot 1 227 378 dans la zone 22320Mb.

ANNEXE

Inclure le lot 1 227 378

